

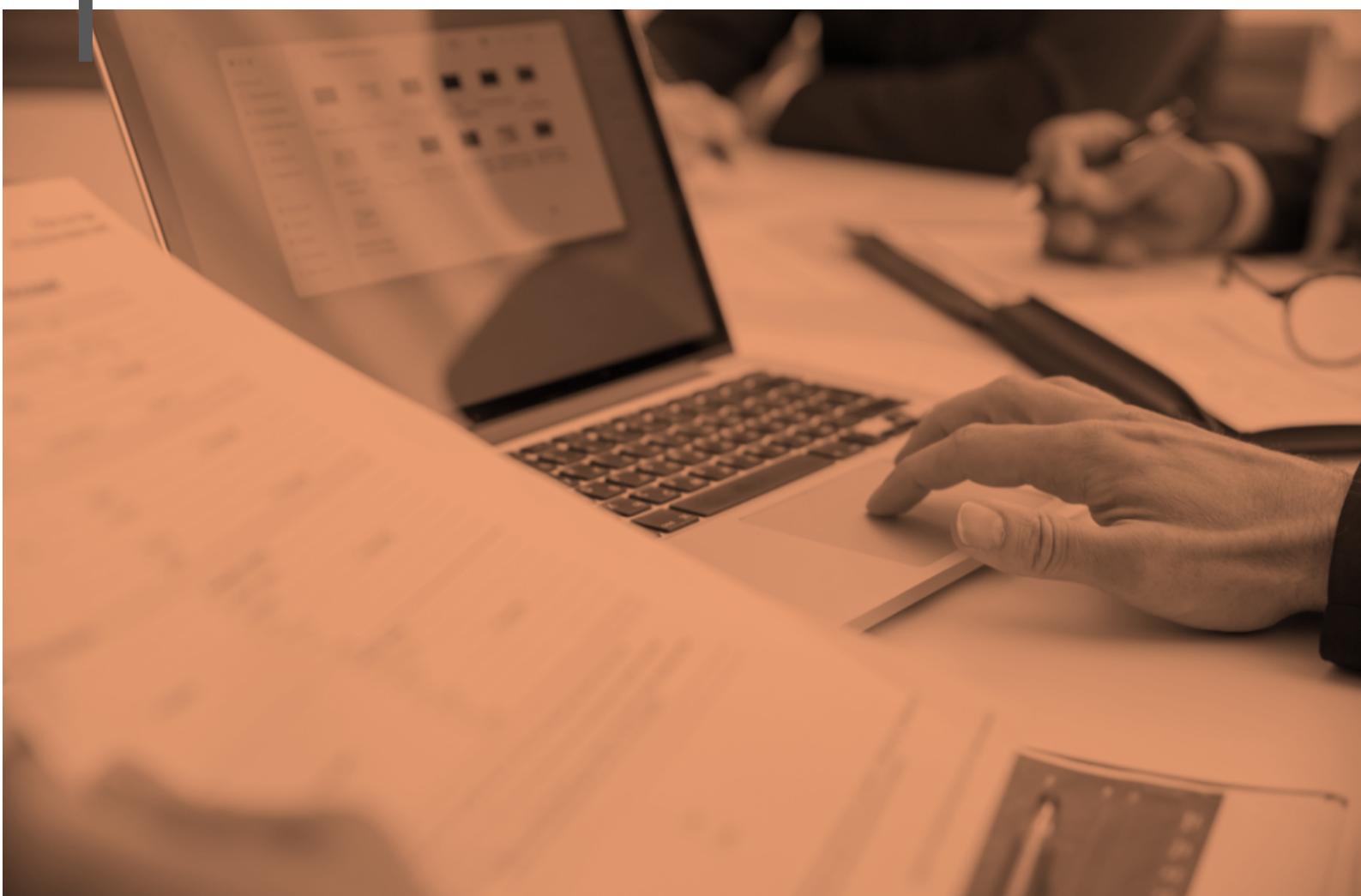


Centre de formation professionnelle

La Direction de Production et le devis CNC

du 13 Avril au 1er Mai 2026

du 30 Novembre au 18 Décembre 2026



Objectifs principaux

La formation a le souci d'être en phase avec la réalité et la pratique concrète du métier de Directeur·rice de production. L'étude approfondie du devis CNC est au cœur des 3 semaines de formation.

L'objectif est de donner aux participant·e·s l'ensemble des outils et la méthodologie permettant d'élaborer le devis détaillé d'un film, du matériel de prise de vue aux différents modes de diffusion, en passant par les effets spéciaux et les nouveaux métiers.

Les participant·e·s sauront ainsi :

- Analyser et établir un contrat d'auteur·e, de comédien·ne ou de technicien·ne.
- Chiffrer les matériels de tournage.
- Déterminer et chiffrer la fabrication des décors.
- Adapter une méthode de travail efficace en fonction des modes de tournage.
- Gérer les processus de travail.
- Estimer le coût global d'un projet.
- Répondre aux impératifs relatifs à la lutte contre les VHSS et à l'éco-conditionnalité des aides à la production.

Profil professionnel des stagiaires

Réisseur·se·s généraux·ales, assistant·e·s réalisateur·rice·s, administrateur·rice·s, secrétaires et assistant·e·s de production souhaitant prendre de nouvelles responsabilités, chargé·e·s de production et directeur·rice·s de production souhaitant actualiser leurs connaissances.

Prérequis

Expérience dans les métiers de la production audiovisuelle ou de l'industrie cinématographique.

Modalités pédagogiques :

- Formation présentielles
- 105 heures - 15 jours
- 9h30 à 13h00 - 14h00 à 17h30

Deux sites de formation :

- 57 rue Letort - 75018 Paris
- Commune Image - 8 rue Godillot - 93400 Saint-Ouen

Programme détaillé

L'analyse budgétaire d'un film, pierre angulaire de la direction de production, repose sur le croisement et l'anticipation d'éléments nombreux et complexes. Elle implique de cerner, en amont du tournage, les choix artistiques et les contraintes qui caractériseront le projet, de déterminer la composition des équipes, et d'anticiper les besoins techniques et logistiques à chaque étape de la fabrication.

Droits d'auteur·e·s, réglementation sociale et usages relatifs aux technicien·ne·s et aux artistes, cotisations sociales et patronales, fabrication et/ou aménagement des décors, HMC, transport, repas, hébergement, matériel technique, effets spéciaux physiques et/ou numériques, post-production, modes de diffusion, assurances, frais financiers, protocoles relatifs aux VHSS et à l'écoproduction : la liste des points à identifier et à chiffrer est dense. À cela s'ajoute la singularité de chaque projet, avec son contexte propre, ses atouts et ses contraintes.

La direction de production doit ainsi être capable de passer en revue les impératifs habituels d'une fabrication, tout en affinant les besoins spécifiques du film. Cette appréciation se construit dès les premiers échanges avec le·la réalisateur·rice, la production et les chef·fe·s de poste, et se précise lors du dépouillement du scénario.

Dans ce cadre, le devis CNC constitue un outil central. À la fois réglementaire et opérationnel, il permet de chiffrer, préparer et suivre un projet, d'anticiper les arbitrages budgétaires, et de garantir le respect du budget alloué comme du cadre légal en vigueur.

■ **Semaine 1**

Jour 1 – Étude du poste « Droits artistiques »

Intervention d'un·e juriste :

- La responsabilité du Directeur de Production
- Les droits et contrats d'auteur·e,
- Les autres modes de diffusion des films : internet, smartphones, téléchargement...
- Le droit à l'image et les droits voisins.
- La musique additionnelle.

Le chiffrage des Droits artistiques :

- Les auteur·e·s.
- Le·la réalisateur·rice.
- Les musicien·ne·s.

Jour 2 – Étude du poste « Interprétation et agents artistiques »

Adaptation des contrats aux nouveaux modes de diffusion des films.

Rémunération des comédien·ne·s par leur société de gestion des droits, l'ADAMI.

Les obligations des producteur·rice·s.

Chiffrage du poste « Interprétation ».

Les contraintes financières liées au recrutement des artistes : agent·e·s, casting.

L'importance de ce poste sur le devis global.

Jour 3 – Les conventions collectives en vigueur

- La convention collective audiovisuelle.
- La convention collective cinéma.

Jour 4 – Évaluation des heures supplémentaires d'après le plan de travail

Méthode de calcul de ces heures.

Jour 5 – Chiffrage des salaires des technicien·ne·s.

■ **Semaine 2**

Jour 1 – Chiffrage des charges sociales des techniciennes

Jour 2 – Les décors

Intervention d'un·e chef·fe décorateur·rice.

La composition de l'équipe déco.

Le planning des décors.

Le devis déco.

Les graphistes dans la conception et la réalisation des décors.

Jour 3 – Chiffrage des décors

Le coût des décors naturels.

Le coût des décors en studio.

Le coût des décors réalisés avec les nouvelles technologies.

Jour 4 – Chiffrage des costumes – maquillage – coiffure

Relaxation dynamique, exercices de groupe.

La confiance en soi : de la personne comme de l'artiste.

Visualisation et analyse des séquences tournées.

Retour personnalisé sous forme d'entretien individuel.

Jour 5 – Étude du poste « Transport défraiemment régie »

La composition de l'équipe régie et les missions de chacun.

Les autorisations.

Les repérages.

L'organisation des transports et des repas.

Chiffrage de la régie.

■ **Semaine 3**

Jour 1 – Les nouvelles règlementations relatives aux VHSS et à l'écoproduction

La lutte contre les VHSS :

- L'information interne, le·la référent·e harcèlement, la procédure interne de signalement et de traitement des faits, la cellule d'alerte et d'écoute.
- Les formations obligatoires conditionnant les aides à la production du CNC.

Éco-production :

- Les leviers : alimentation, mobilité, énergie, achats et fabrication, gestions des déchets.
- L'écoconditionnalité (les bilans prévisionnels et définitifs des émissions carbone).
- Les outils homologués (SeCO2, Carbon' Clap, Carbon Stage, Carburator) Plan Action !, Afnor Spec, la Prime RSE+.

Jour 2 – Étude et chiffrage du poste « Matériel technique »

Le matériel et les formats de prise de vues

Le matériel lumière.

La machinerie.

L'organisation des fichiers. La sauvegarde des originaux sur le tournage.

La liste de matériel du·de la chef·fe opérateur·rice.

Jour 3 – Étude et chiffrage du poste « Postproduction image et son »

Le choix de la chaîne de post-production.

Le planning des opérations.

Le montage image et son.

Le mixage.

Les matériels et logiciels.

Jour 4 – Les effets spéciaux – l'étalonnage

Les techniques et prestataires d'effets spéciaux.

L'étalonnage.

Les différents types de finition.

Jour 5 – Fin du devis et étude des rapports de production et de montage

Les assurances.

Les frais financiers et généraux.

Le compte film et les rendus de compte.

Bilan de la formation.

Moyens pédagogiques et techniques

▪ Formateur·rice·s

Thierry MUSCAT (Directeur de production).

Sacha GUILLAUME (Directeur de production).

Ludovic NAAR (Directeur de production).

▪ Méthode pédagogique

Cours théoriques.

Analyse de contrats.

Exercices pratiques : élaboration d'un devis de film complet.

▪ Supports fournis aux stagiaires

Documentation servant de support de cours.

Textes de loi, exemples de contrats.

Scénario.

Grille de devis type.

Modèle de plan de travail informatique.

▪ Moyens techniques à la disposition des stagiaires

Salle équipée de matériel informatique connecté web.

▪ Nombre de stagiaires par poste de travail

Chaque stagiaire dispose d'un ordinateur portable pendant toute la durée de la formation.

▪ Modalités d'évaluation

Bilan à mi-parcours et entretien individuel en fin de formation.

afDas

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION